ÉCOLE D'INFIRMIER·E·S ANESTHÉSISTES
DU CHRU DE TOURS

PROJET PÉDAGOGIQUE

De l'École d'IADE

Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'État

Septembre 2023

ÉCOLES DU CHRU TOURS
CHRU HÔPITAUX DE TOURS
université de TOURS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire
Région Centre-Val de Loire

Sommaire

Préambule 2

1. Le contexte de la formation 3
   1.1. La présentation de la structure 3
   1.2. L'équipe pédagogique 4
      1.2.1. La présentation de l'équipe permanente 4
      1.2.2. La démarche continue de formation des formateurs 4
   1.3. La finalité de la formation d'IADE 5
   1.4. Le métier et la formation d'IADE 5
   1.5. Le contexte spécifique des besoins de formations 6
      1.5.1. Une seule école d'IADE en région Centre Val De Loire 6
      1.5.2. Une profession en constante évolution 6
      1.5.3. L'anesthésie-réanimation au cœur de la démarche qualité-gestion des risques 6
   1.6. Les valeurs du projet pédagogique 7
   1.7. Les principes pédagogiques 7

2. Les spécificités de l'école d'IADE du CHRU de Tours 8
   2.1. Les choix pédagogiques 8
      2.1.1. Un infirmier anesthésiste capable de développer ses compétences 8
      2.1.2. Le développement de la simulation et la numérisation 9
      2.1.3. Une formation dans l'interprofessionnalité 8
      2.1.4. La démarche réflexive 10
      2.1.5. La démarche recherche 11
      2.1.6 L'intégration des étudiants en situation de handicap 12

3. L'ingénierie de formation 13
   3.1. L'alternance intégrative 13
   3.2. Le déroulé de formation 15
   3.3. L'enseignement théorique 15
   3.4. L'enseignement clinique (en stage) 16
   3.4. L'évaluation 17
   3.5. L'attribution des ECTS 17

4. L'offre de formation continue 18

5. L'évaluation du projet de formation 19

Principaux textes réglementaires relatifs à la formation et à la profession d'IADE 20

Annexes 21
Annexe 1 : Les déroulés prévisionnels de formation 21
Annexe 2 : Les 9 engagements pour la qualité de vie des stagiaires paramédicaux 22

Afin de faciliter la lecture de ce document, le masculin générique est employé pour désigner les personnes, il a valeur de féminin et de masculin.

Préambule

Le projet pédagogique de l'école d'infirmiers anesthésistes diplômés d'État (IADE) du CHRU de Tours est un document réglementaire destiné en première intention aux étudiants. Il a pour objet de définir les orientations et les modalités de la formation d'IADE afin que chaque étudiant s'en serve comme référence et guide pour construire son parcours de formation et asseoir son projet professionnel. Ce projet est également destiné à l'ensemble des parties prenantes : les bénéficiaires, les employeurs, les financeurs, l'équipe pédagogique et l'ensemble des professionnels qui contribuent à la formation théorique, pratique et clinique sur l'école et en stage.

Au décours de chaque rentrée, le projet pédagogique est réajusté à partir des réflexions engagées avec l'ensemble des parties prenantes, particulièrement lors des nombreux bilans et opportunités d'échanges jalonnant la formation.

Le projet pédagogique de l'école d'IADE du CHRU de Tours s'appuie sur l'arrêté de formation du 17 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'Infirmier Anesthésiste.

La finalité de ce projet est de former des IADE compétents et responsables pour répondre aux besoins des usagers de notre système de santé. Pour autant, elle s'inscrit désormais dans un contexte post COVID-19 qui nous a tous et dans tous les secteurs profondément ébranlés, dont le secteur des formations en santé. Parmi elles, les infirmiers ayant opté de s'engager dans la spécialisation en anesthésie-réanimation ont été particulièrement impactés. Ils se sont retrouvés au cœur de la gestion de la crise sanitaire avec des interruptions de formation au gré des vagues épidémiques successives.

Tout au long de cette période, l'équipe de l'école d'IADE s'est engagée auprès des étudiants pour accompagner non seulement les décisions politiques en faveur de la mobilisation et de la solidarité vis-à-vis de la population mais aussi pour développer des méthodes pédagogiques innovantes afin d'offrir une formation adaptée au contexte fluctuant et incertain.

Forts et riches de cette expérience, l'équipe pédagogique renforcée d'un IADE formateur s'inscrit avec confiance et plaisir dans un projet pédagogique réactualisé avec la poursuite de formation en deuxième année de la promotion 2022-2024 et l'accueil de la nouvelle promotion 2023-2025.

1. Le contexte de la formation

1.1. La présentation de la structure

La capacité d'accueil de l'école d'IADE du CHRU de Tours est de 20 étudiants par promotion. Chaque année, la nouvelle promotion rentre le premier jour ouvré de la semaine calendaire 40.

Ses organismes financeurs sont :

- Les établissements publics ou privés de santé, les établissements sanitaires et médicaux sociaux, les OPCA, les apprenants, la taxe d'apprentissage.

Ses tutelles pédagogiques et certificatives sont :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de la région Centre-Val de Loire,
- L'Université de Tours,
- La direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion (délivre le diplôme d'État),
- Le conseil régional de la région Centre-Val de Loire (agrée l'école d'IADE et son directeur).

L'école d'IADE est intégrée aux écoles du CHRU de TOURS qui regroupent 10 écoles et instituts de formation et un centre de formation des apprentis. Elle est adossée au CHRU de Tours, premier établissement de la région Centre Val de Loire en nombre d'hospitalisations, assurant 48,21% des séjours hospitaliers du département (Chiffrés clés 2022)[1] et une forte activité opératoire avec 30 946 interventions chirurgicales dont 387 par robot chirurgical et 249 greffes d'organes (transplantations rénales, hépatiques et cardiaques). Il est également l'établissement support pour le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Touraine-Val de Loire, qui comprend 36 établissements associés et parties dont 3 établissements disposant de plateaux techniques accueillant des blocs opératoires multipliant et diversifiant l'offre de stages pour les étudiants.

Les principales missions de l'école d'IADE sont :

- Former des IDE à la polyvalence des soins infirmiers dans les domaines de l'anesthésie, de la réanimation, des urgences intra et extra-hospitalières et de la prise en charge de la douleur,
- Mettre en œuvre la formation préparatoire aux épreuves d'admission dans les écoles d'infirmiers anesthésistes,
- Assurer la formation continue,
- Promouvoir la recherche et favoriser la documentation en soins infirmiers dans les domaines de l'anesthésie et de la réanimation.

[1] CHRU Tours. (2023). Chiffres clés 2022. https://www.chu-tours.fr/wp-content/uploads/2023/09/CHRU-ChiffresCles-2022.pdf

1.2. L'équipe pédagogique

1.2.1. La présentation de l'équipe permanente

- Une directrice des soins en responsabilité de l'école :
  Mme Cidàlia MOUSSIER

- Un directeur scientifique médical :
  M. le professeur Marc LAFFON, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier, Chef de pôle du service d'anesthésie-réanimation de l'hôpital Bretonneau

- Une assistante administrative :
  Mme Séverine AUCHER-GRIVOT (80%)

- Un cadre de santé IADE, formatrice, responsable pédagogique :
  Mme Yannick LE GALL (100%)

- Deux infirmiers anesthésistes, formateurs :
  M. Dominique FAVRAULT (100%)
  M. Antony ROBERT (50%).

L'ensemble de l'équipe bénéficie de temps d'ingénieur pédagogique, de référent Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), d'ingénieur qualité et d'un référent documentaliste et de deux référents handicap mutualisé avec toutes les filières du site des écoles du CHRU de Tours.

Dans une visée d'ancrer la formation dans la réalité quotidienne de l'exercice d'IADE, l'école du CHRU de Tours sollicite des intervenants extérieurs, ingénieurs, techniciens biomédical, médicaux et paramédicaux de différents secteurs (anesthésie-réanimation, urgence, imagerie…) des établissements de santé publics et privés du territoire élargi.

1.2.2. La démarche continue de formation des formateurs

Les formateurs s'inscrivent dans une démarche de formation continue individualisée et de veille professionnelle en adéquation avec le projet pédagogique de l'école prenant en considération l'avenir de la profession sur le plan des nouvelles technologies en anesthésie-réanimation et chirurgicales et de la formation. Ces différents sujets sont notamment abordés dans le cadre des journées organisées par le comité d'entente des écoles d'IADE (CEEIADE) à laquelle l'école d'IADE de Tours adhère ou lors du congrès de la SFAR (Société Française d'Anesthésie et de Réanimation).

1.3. La finalité de la formation d'IADE

La finalité de la formation d'IADE s'inscrit dans une dynamique d'évolution du métier avec une préoccupation constante de la personne soignée et de la qualité de sa prise en charge. Dans un contexte socio-économique mettant en avant la notion de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour l'employeur, il s'agit aujourd'hui de former des IADE réflexifs, autonomes, affirmés, responsables et adaptables aux situations pour maintenir le niveau de compétence requis au regard de l'évolution des besoins. Pour cela, les étudiants sont accompagnés dans les différentes étapes de leur formation, ce qui leur permet de pouvoir analyser et réfléchir leurs pratiques professionnelles. Ils acquièrent ainsi une méthodologie de travail et intègrent des connaissances, des savoirs faire et des savoirs être nécessaires à la réalisation de leurs activités dans les champs de l'anesthésie et de la réanimation.

1.4. Le métier et la formation d'IADE

L'IADE est un professionnel spécialisé expert, qui travaille au sein d'équipes pluridisciplinaires dans un cadre réglementaire défini, en collaboration et sous la responsabilité des médecins anesthésistes-réanimateurs (MAR).
Il intervient dans les différents sites d'anesthésie et en salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI) au sens des articles D. 6124-91 et R 4311-12 du code de la santé publique, dans les services d'urgences intra et extrahospitaliers, dans les services de réanimation, et lors de certains types d'interventions (SMUR, transports intra-hospitaliers secondaires).

Sa formation et son expertise lui confèrent une aptitude supplémentaire au sein de ces différents secteurs d'exercices professionnels.

Son expertise lui permet également d'intervenir en tant que personne ressource ou formateur, notamment en bloc opératoire et dans les unités de réanimation.

L'IADE coordonne ses activités avec les services d'hospitalisations, les services médico-techniques. De par ses compétences acquises en formation, l'IADE analyse, gère et évalue les situations dans son domaine de compétences, afin de garantir la qualité des soins et la sécurité des patients en anesthésie-réanimation, ceci sur la période péri-interventionnelle. L'IADE réalise également des activités de prévention, d'éducation et de formation.

Le référentiel du métier d'infirmier anesthésiste détermine les sept compétences suivantes :

1. Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie,

2. Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique,

3. Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention,

4. Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie et réanimation,

5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie,

6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur,

7. Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie.

1.5. Le contexte spécifique des besoins de formations

1.5.1. Une seule école d'IADE en région Centre Val De Loire (CVL)

Dans la région CVL, une seule école assure la formation d'IADE : l'école du CHRU de Tours. La formation d'IADE a été parmi les premières formations en santé, après la formation infirmière à être réingéniérée intégrant ainsi le processus LMD (Licence Master Doctorat) depuis 2012.

1.5.2. Une profession en constante évolution

La formation d'IADE s'ajuste à une profession en pleine mutation imposant une adaptabilité liée aux évolutions technologiques, aux exigences de la certification des établissements de santé de la HAS, à la prise en charge de plus en plus complexe des patients et à la nécessité d'échanges au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

1.5.3. L'anesthésie-réanimation au cœur de la démarche qualité-gestion des risques des établissements

L'anesthésie-réanimation est une activité identifiée à risques nécessitant d'adopter une réelle politique de qualité et gestion des risques. La certification des établissements de santé de la Haute Autorité de Santé (HAS) porte notamment sur la gestion des risques dans les secteurs dits à risques. Les experts visiteurs ont, entre autres critères de s'assurer d'une utilisation adaptée de la check-list opératoire, en complémentarité avec les infirmiers de bloc opératoire diplômés d'État (IBODE). Aussi, les différents professionnels qui y interviennent doivent impérativement être acculturés à cette démarche. La démarche de gestion des risques est intégrée depuis plusieurs années dans la formation d'IADE de l'école et exigée dans la formation depuis 2012 via des enseignements dédiés à la qualité-gestion des risques constituant le socle de connaissances pour promouvoir cette démarche dans l'activité quotidienne de l'IADE.

1.6. Les valeurs du projet pédagogique

Le projet pédagogique de l'école d'IADE s'appuie sur les valeurs portées par le CHRU de Tours (Respect, Ambition collective, Esprit d'équipe, Loyauté) et celles des écoles du CHRU de Tours (Respect, Responsabilité, Authenticité, Cohérence, Équité).
Parmi ces valeurs, l'équipe a fait le choix d'en retenir trois, le respect, la responsabilité et l'équité. A ces trois valeurs, l'équipe a décidé de porter une quatrième valeur inhérente au métier d'IADE, la rigueur.
Ces valeurs sont définies par l'équipe par les éléments suivants :
- Le respect : c'est une attention à l'autre qui suppose la reconnaissance de l'autre tel qu'il est comme une personne investie de dignité. Cet état d'esprit impose une confiance qui responsabilise. Il dispose à l'authenticité, la sincérité, la transparence et l'humilité.
- La responsabilité : c'est une démarche d'engagement qui consiste à assumer ses actes, leur motivation et leurs conséquences. Individuelle, elle engage chacun pour tout ce qu'il fait. Collective, elle intègre la solidarité et le partage. Elle implique l'esprit d'équipe.
- L'équité : c'est l'exigence de concilier la rigueur du législatif ou du réglementaire avec les intérêts de l'individu. C'est le souci de faire porter à tous les individus de manière équilibrée la charge de la vulnérabilité particulière de certains d'entre eux.
- La rigueur : c'est un état d'esprit qui incite à organiser son activité dans un système de référence stable. Elle définit une conduite explicite et dénuée d'ambiguïté dont on doit pouvoir rendre compte à la demande d'un tiers, qu'il soit institutionnel, professionnel ou usager. Il repose sur une volonté d'être en permanence vigilant sur la propre activité.

1.7. Les principes pédagogiques

Les principes pédagogiques de la formation s'appuient sur trois concepts :
- Une formation d'adulte centrée sur le développement de l'autonomie, de la responsabilité et l'engagement de l'étudiant dans sa formation. Cette pédagogie repose sur une conception de l'étudiant considéré comme acteur et même comme auteur de sa formation.
- Une formation par alternance entre des temps à l'école et des temps de stage avec une collaboration étroite entre les professionnels de terrain et les formateurs. Cette alternance intégrative incite l'étudiant à faire des liens entre l'aspect théorique et la réalité pratique. L'étudiant acquière ainsi des savoirs théoriques applicables sur le terrain et une expérience pratique enrichissant ses savoirs.
- Une formation professionnalisante qui repose sur une pédagogie participative, fondée sur le projet professionnel de l'étudiant, son expérience et son engagement dans la formation lui permettant de s'auto-évaluer et d'avoir une posture réflexive amenant à un positionnement professionnel.

2. Les spécificités de l'école d'IADE du CHRU de Tours

2.1. Les choix pédagogiques

L'école a signé avec l'université de TOURS une convention de partenariat relative à l'organisation de la formation conduisant à la reconnaissance du grade de master au diplôme d'état d'infirmier anesthésiste. De ce fait, le grade Master 2 est délivré aux étudiants à l'issue de la formation en plus du diplôme d'état d'infirmier anesthésiste.

L'école d'IADE est aussi membre du Collégium Santé Centre Val de Loire et du Centre de Simulation en Santé de l'Université de Tours (Medisim).

L'offre de formation de l'école d'IADE s'inscrit dans les orientations du projet pédagogique et du projet de soins du GHT Touraine Val de Loire. Ils s'imbriquent les uns aux autres et ont été priorisés pour répondre à la finalité de la formation, aux principales missions de la formation, à l'analyse du contexte des besoins en formation et aux valeurs choisies par l'équipe.

2.1.1. Un infirmier anesthésiste capable de développer ses compétences

Ce choix pédagogique s'articule pour l'étudiant autour des trois objectifs suivants :

- Se situer vis-à-vis des missions qui lui sont confiées :
    - sur le plan institutionnel, dans un environnement pluridisciplinaire
    - en secteur hospitalier ou extrahospitalier
    - en participant aux vigilances.

- Comprendre et analyser les situations en anesthésie-réanimation
    - démarche d'analyse de situation, par le développement des connaissances
    - posture de praticien réflexif par l'analyse des pratiques professionnelles.

- Effectuer les soins en anesthésie-réanimation :
    - assurer la sécurité du patient pour une anesthésie
    - mettre en œuvre et/ou aider à mettre en œuvre les techniques d'anesthésie
    - assurer la surveillance continue, adaptée et personnalisée du patient
    - prévenir les risques selon le patient, la chirurgie et l'anesthésie
    - contribuer à la prise en charge de la douleur et participer à des pratiques médicales mobilisant l'hypnose. L'école d'IADE de Tours propose un enseignement à l'hypnose et délivre une attestation à la pratique de l'hypnose.

Ces apprentissages sont combinatoires et non hiérarchisés.

2.1.2. Le développement de la simulation et de la numérisation

La simulation en santé, selon la définition de la Haute Autorité de santé (HAS)[2], correspond à « l'utilisation d'un matériel (mannequin ou simulateur procédural) de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé, pour reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décisions par un professionnel ou une équipe ».

Au sein des écoles du CHRU de Tours, un bloc opératoire de simulation est dédié aux étudiants IADE et IBODE. Celui-ci représente à l'identique le contexte de leur lieu d'exercice. Simulation procédurale et mise en situation par jeux de rôles sont les outils les plus utilisés lors des enseignements pratiqués par cette pédagogie. Les scénarios travaillés se déroulent dans le cadre d'ateliers en apprentissage individuel ou en groupe. Cet apprentissage permet une analyse de pratiques et de comportements, guidés par la réflexivité sur, en cours et à distance de l'action. La simulation ou la mise en situation par jeux de rôles renforce le développement de compétences techniques et non techniques, comme la communication et le leadership.

Selon la HAS, il est indispensable, dans une formation par la simulation, de respecter un cadre procédural précis afin de dégager une réelle plus-value par ce dispositif. De même, il est préconisé que les formateurs en charge de l'organisation de ces temps spécifiques d'apprentissage soit eux-mêmes formés. Les écoles du CHRU de Tours ont donc fait le choix de former plusieurs formateurs afin de répondre aux besoins d'une démarche qualité inscrite dans le guide pour l'évaluation des infrastructures de simulation en santé (2015).[3]

Dans une projection à court terme, le projet architectural des écoles du CHRU de Tours prévoit la construction d'un hôpital de stimulation regroupant l'ensemble des formations sur un même plateau technique, ce qui se concrétisera par une offre plus importante de situations en inter professionnalité.

2.1.3. Une formation dans l'interprofessionnalité

Des temps communs de formation sont mis en place, autour d'enseignements théoriques et pratiques.

Le choix de développer des temps de formation interprofessionnelle par des enseignements mutualisés et la simulation en santé vise l'amélioration de la qualité de la communication des différents acteurs au sein des équipes créant ainsi une compétence collective au service du patient. Cette interprofessionnalité favorise la compréhension du concept de compétence

[2] HAS. (2012). Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-01/guide_bonnes_pratiques_simulation_sante_guide.pdf
[3] HAS. (2015). Guide pour l'évaluation des infrastructures de simulation en santé. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2015

collective. Celle-ci est définie par Guy Le Boterf, Docteur d'État en Lettres et Sciences Humaines et en Sociologie comme la capacité à faire face à une situation que chaque membre d'une équipe ne pourrait résoudre seul : « Il est important de souligner que la valeur des compétences d'une organisation n'est pas faite de la simple addition de compétences individuelles mais de leurs combinaisons spécifiques. » (Le Boterf, 2006)[4].

La compétence collective dépend des interactions qui s'établissent entre les différents individus ayant eux-mêmes développé des compétences collaboratives. Cette dimension collective de la compétence trouve tout son sens dans le fonctionnement d'une équipe mais aussi dans la compréhension et l'utilité de la collaboration inter équipe en transversalité.

2.1.4. La démarche réflexive

La pratique réflexive consiste à observer, dire, décrire son vécu professionnel et celui de ses pairs, à analyser les situations réelles afin de reconstituer les savoirs, les savoir-faire et les attitudes construits peu à peu par chacun ; s'en distancier ; les évaluer et en tirer des enseignements transférables. L'objectif est de capitaliser et de réinvestir la pratique analysée dans une nouvelle expérience par la réflexion sur l'action.

La réflexion sur l'action peut se situer à trois niveaux selon la situation et le moment concernés :

- La réflexion dans le vif de l'action sur la situation en cours de déroulement
- La réflexion hors de l'action : analyser une situation passée pour la réguler, l'améliorer
- La réflexion sur plusieurs actions différentes dans un contexte semblable. Il s'agit de mettre en évidence des façons stables, voire figées, de penser d'agir, une stratégie ou un scénario récurrent qui peuvent caractériser l'acteur, l'environnement. Le formateur distingue, articule la réflexion sur l'action et la réflexion dans l'action et mobilise sa connaissance des situations de soins, ses capacités d'aide à l'explicitation, ses compétences dans l'accompagnement ce qui sous-entend de poser un regard bienveillant sur l'étudiant.

Lors de la formation, la réflexion sur l'action s'effectue au cours de diverses activités :

- Le suivi pédagogique

Que soit dans une situation d'apprentissage, ou dans une relation pédagogique, l'étudiant sera conduit à se questionner dans une dynamique réflexive à travers deux types de suivis pédagogiques : individuel et collectif.

[4] Le Boterf, G. (2006). Construire les compétences individuelles et collectives. Éditions de l'organisation.

- le suivi pédagogique individuel : il est au service de l'étudiant dans une approche individualisée ; le formateur l'aide et l'accompagne dans son développement professionnel. Ces temps de suivis individuels sont obligatoires.
- le suivi pédagogique collectif : il se fait sous forme de régulations. C'est un espace de parole constructif donné aux étudiants en présence de la directrice et des membres de l'équipe pédagogique.

- La préparation et l'exploitation de stage
  - la préparation de stage permet à l'étudiant de se projeter dans le stage, et de formaliser des objectifs de stage vis-à-vis de ses attentes et de ses besoins de formation.
  - l'exploitation de stage permet le partage d'expériences au sein du groupe, il permet aussi de s'interroger sur les facilités ou les difficultés rencontrées et/ou observées en stage et se projeter en tant que futur professionnel IADE.

- Le temps personnel guidé

C'est un temps de travail durant lequel les étudiants effectuent certaines recherches ou études, afin de préparer des exposés, des écrits, des projets, de réaliser et présenter des travaux demandés ou encore de rencontrer leurs formateurs, et bénéficier d'entretiens pédagogiques. Ces temps individuels sont guidés par les formateurs qui évaluent la capacité des étudiants à utiliser ces temps d'autonomie s'ils en ont besoin.

2.1.5. La démarche recherche

Au cours de leur deuxième année les étudiants sont amenés à rédiger un mémoire professionnel en respectant la méthodologie IMRaD[5]. Ce travail doit permettre à l'étudiant de conduire une étude dans le champ des soins en anesthésie-réanimation-urgence, à la recherche d'une compréhension approfondie, référencée et méthodologique sur un thème professionnel.

Un directeur de mémoire, désigné conjointement par le directeur scientifique, le directeur l'école et le responsable pédagogique, accompagne l'étudiant dans une approche méthodologique et participera au jury d'évaluation.

Cette démarche de recherche suppose de s'inscrire dans une dynamique de veille professionnelle continue. Compte tenu de l'évolution des techniques de réanimation-anesthésie, de la technologie, des recommandations, de la législation, des besoins des structures de soins, une nécessaire adaptation constante des professionnels est requise.

[5] Introduction, Méthodes, Résultats, et (and) Discussion

Ainsi, l'école d'IADE de Tours souhaite développer chez les étudiants la curiosité intellectuelle et la capacité à questionner les pratiques pour les rendre pertinentes au regard de l'évolution des besoins. L'objectif de cette formation est de promouvoir des professionnels performants, capables de s'adapter aux nouvelles exigences de la profession relatives aux évolutions technologiques, socio-économiques et politiques.

La participation à des congrès professionnels au niveau national amène ainsi à une prise de conscience sur la nécessité d'actualiser ses connaissances et de partager plus tard en équipe sur ce qu'ils font, les actes qu'ils réalisent, et leurs expériences. En tant que futurs professionnels IADE, ils pourront ainsi prendre connaissance des différentes possibilités de formation continue et répondre aux exigences relatives au développement professionnel continu des professionnels de santé paramédicaux. (Légifrance, 2011).

2.1.6 L'intégration des étudiants en situation de handicap

Mieux prendre en compte le handicap en formation fait partie des préoccupations actuelles de l'équipe des écoles du CHRU de Tours dont l'école d'IADE.

Un suivi adapté et personnalisé est organisé pour les apprenants à besoin spécifique qui peuvent solliciter un entretien auprès des référentes apprenants à besoin spécifiques (au nombre de deux sur les écoles du CHRU) qui interviennent, en lien avec le formateur référent de l'apprenant dans :

- La co-construction des solutions d'aménagement des cours, des évaluations et des terrains de stage en lien avec le service de santé universitaire (SSU)
- L'acquisition d'équipements adaptés à des handicaps de natures différentes
- L'accompagnement des formateurs afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de ces étudiants.

3. L’ingénierie de formation

La formation conduisant au diplôme d’infirmier anesthésiste est une formation professionnelle en alternance permettant le développement des compétences. Ce système favorise le transfert d’apprentissage et l’utilisation des connaissances pour résoudre les problèmes dans un contexte nouveau. Il donne du sens au projet de formation.

Le projet permet à l’étudiant de développer ses compétences au regard de son projet professionnel et de son expérience professionnelle antérieure.
La réflexivité et la mise à distance lui permettent de mieux prendre conscience de ses pratiques, les formaliser ou les conceptualiser. Il est responsable et autonome.
Le projet pédagogique ouvre des perspectives aux itinéraires professionnels par un travail notamment sur les représentations.
Les représentations sont un système de références pour se repérer dans l’environnement. Elles mobilisent une multitude d’informations qui impliquent le développement de différentes fonctions : cognitives, prévisionnelles, décisionnelles.
L’ouverture sur l’environnement évite le repli sur son propre imaginaire. Elle permet de prendre en compte la logique de l’autre, participe à l’apprentissage de la négociation et conduit l’étudiant à un travail de réelle complémentarité interprofessionnelle et institutionnelle.
L’étudiant est confronté à des situations professionnelles qui lui permettent de questionner son système de représentations afin de comprendre, de s’approprier et de transférer ses apprentissages dans des situations futures. A cet effet, des régulations ponctuent le dispositif de formation. Elles permettent aux différents acteurs de donner du sens à la formation, de construire une nouvelle identité professionnelle tout en favorisant l’autonomie et la responsabilité.

Cette formation vise l'acquisition de compétences et le développement d’aptitudes à décliner dans un contexte de travail. Ces compétences relèvent de savoirs, de savoirs faire, de savoirs expérientiels et de savoirs comportementaux.

3.1. L’alternance intégrative

La formation d’IADE s’inscrit dans un dispositif d’alternance intégrative garantissant une formation professionnalisante et universitaire. L’alternance intégrative est un dispositif dans lequel les liens entre différents lieux de formation sont assurés par les expériences mutuelles dans chacun de ces derniers (Geay, 1998)[6]. Il existe une interaction entre les savoirs théoriques et les savoirs pratiques que l’étudiant transforme en compétences professionnelles. Considéré comme un acteur au centre du dispositif, il bénéficie d’un accompagnement tout au long des étapes de sa

[6] Geay, A. (1998). *L'école de l'alternance*. L'Harmattan.

construction identitaire. Il s'agit donc d'une étroite collaboration et coordination entre l'école, l'université et les stages pour :

- Intégrer le projet de formation réalisé entre les différents partenaires en un seul projet porté par l'étudiant
- Mettre en phase l'apprentissage entre les milieux apprenants
- Accompagner les étudiants dans un travail réflexif sur l'expérience
- Participer à la construction de l'identité professionnelle
- S'ouvrir différemment à la recherche avec le soutien de l'université.

La formation d'une durée de 24 mois s'organise dans l'alternance d'un enseignement théorique-pratique et d'un enseignement clinique entre l'école et les stages. Elle est co-construite en partenariat avec l'université, via l'équipe pédagogique de l'école IADE, le directeur scientifique, et le représentant de l'université de TOURS.

Elle vise l'acquisition de compétences en anesthésie, réanimation et situations d'urgence, pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité. Pour y répondre, l'équipe développe :

- Une politique de partenariat terrain/école par l'instauration de réunions régulières entre l'équipe pédagogique et l'encadrement des terrains de stage
- Une politique de collaboration avec les encadrants des situations cliniques
- Des analyses de situations professionnelles tant au moment de l'acte de soin qu'au sein de l'institut de formation
- Des activités productives et constructives
- Un apprentissage par la simulation : cet apprentissage facilite l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportements adaptés par « une mise en situation ».

« C'est dans l'activité que les compétences se développent et elles se consolident par l'apprentissage. » (Collet, Chauvigne)[7].

[7] Collet, J-C, Chauvigne, C. (2005). Passer d'un référentiel de compétences à une ingénierie de formation. *Education permanente, n°165.*

3.2. Le déroulé de formation

La formation est organisée en 4 semestres universitaires à temps plein (Annexe 1 : Les déroulés de formation 2022-2024 et 2023-2025).

Les 2 premiers semestres, constituant la première année de formation, sont composés de 7 séquences d'enseignements de cours théoriques à temps plein et de 5 périodes de stage.

Les semestres 3 et 4, constituant la deuxième année de formation, sont composés de 6 séquences d'enseignement théorique et de 7 périodes de stage. Une 8ème période est consacrée au stage douleur.

Les séquences d'enseignements se déroulent dans les locaux du Site des Ecoles du CHRU de Tours.

Les stages, comptabilisés sur la base de 35H par semaine, sont effectués sur différents sites, en première intention sur le CHU de TOURS.

Les stages s'effectuent dans le centre hospitalier gestionnaire et dans les établissements sanitaires ayant passé convention avec le centre hospitalier gestionnaire. Les responsables de l'encadrement du secteur privé signent une convention de partenariat avec l'école.

3.3. L'enseignement théorique

L'enseignement théorique est réalisé sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels pour répondre aux objectifs de sept unités d'enseignement (UE).

- UE1 Sciences humaines, sociales et droit
- UE2 Sciences physiques, biologiques et médicales
- UE3 Les fondamentaux de l'anesthésie –réanimation et urgence
- UE4 Exercice du métier de l'infirmier anesthésiste dans des domaines spécifiques
- UE5 Etude et recherche en santé
- UE7 Mémoire professionnel

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation sont décrits dans l'annexe 5 du référentiel de formation (paru au bulletin officiel santé n° 2012/7 du 15 août 2012). Ces documents sont mis à la disposition des étudiants.

Les enseignements sont assurés par :

- l'équipe enseignante, les Professeurs des Universités, les Praticiens Hospitaliers en anesthésie-réanimation du C.H.U, les Anesthésistes-Réanimateurs des établissements privés, les Chefs de Clinique Assistants, les Internes d'Anesthésie (DES), les Médecins extérieurs, les Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées, les Pharmaciens, les Cadres IADE, et les IADE.

3.4. L'enseignement clinique (en stage)

L'enseignement pratique est réparti sur différents stages :

- 28 semaines pour les étudiants de première année, soit 14 semaines en semestre et 16 semaines en semestre 2
- 30 semaines pour les étudiants de deuxième année, soit 14 semaines en semestre 3 et 16 semaines en semestre 4.

La répartition des stages est établie par le formateur en début d'année scolaire après une négociation avec les maîtres de stages.

Les horaires sont précisés dans une note d'information donnée à l'étudiant à l'entrée en formation. Néanmoins, au début de chaque stage, l'étudiant renseigne pour l'école et pour lui-même un document qui précise les horaires qu'il doit porter à la connaissance de l'école sous 48 heures.
Au cours du stage, l'étudiant dispose d'un livret de suivi de stage qui lui permet de rendre compte de ses acquisitions et de mesurer sa progression afin d'alimenter et d'enrichir l'évaluation de fin de stage.
L'évaluation de l'étudiant est faite à la fin du stage. Cette évaluation fait l'objet d'un rapport écrit sur un support conçu à cet effet. Le stage est "validé" ou "non validé" par le (ou les) médecin(s) anesthésiste(s)-réanimateur(s) et le tuteur du stage, en collaboration avec les professionnels IADE du service accueillant l'étudiant en stage.

Une convention de stage est signée entre l'apprenant, le directeur de l'école et la structure d'accueil en milieu professionnel ou, le cas échéant, le chirurgien ou la société d'exercice libéral de chirurgiens. Les conditions de stage s'appuient également sur la charte portant sur la qualité de vie des stagiaires paramédicaux (Annexe 2 : Charte « Les 9 engagements pour la qualité de vie des stagiaires paramédicaux »).

Le suivi en stage est assuré par l'équipe qui accueille l'étudiant(e) (médecin anesthésiste-réanimateur, IADE) ainsi que par le formateur.

Deux stages spécifiques sont réalisés :

- Le stage douleur :

Au cours de la deuxième année, un stage spécifique douleur d'une semaines couplée à une semaine d'enseignements de l'hypnose et de la communication est prévu pour chaque étudiant. Nous avons choisi, à l'école IADE, de réaliser ce stage à l'Unité de lutte contre la douleur du CHU

de TOURS. Des objectifs de stage et une feuille d'évaluation de stage spécifiques ont été élaborés conjointement avec l'équipe.

- Le stage recherche :

Ce stage est réalisé au cours de la deuxième année. L'objectif de ce stage sous la direction du directeur scientifique de l'école secondé par la responsable pédagogique est de faire participer les étudiants IADE à une recherche, le plus souvent une évaluation de pratiques professionnelles dans le domaine de l'anesthésie-réanimation selon la méthodologie IMRaD.
Comme le prévoit le référentiel de formation, la restitution de ce stage est faite sous forme d'un rapport et fait l'objet d'une présentation orale. L'ensemble de ce travail est réalisé par le groupe d'étudiants.

3.4. L'évaluation

La nature, les modalités des épreuves d'évaluation fixées pour chaque unité d'enseignement selon le référentiel de formation ainsi que leur planification sont communiquées en début d'année aux étudiants.

3.5. L'attribution des ECTS (European Credits Transfer System en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits)

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 ECTS (Tableau 1).
Le diplôme d'Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat sanctionne un niveau validé par l'obtention de 120 ECTS.

	THEMES	ECTS
ENSEIGNEMENTS EN ECOLE 60 ECTS	Sciences humaines, sociales et droit	6
	Sciences physiques, biologiques et médicales	8
	Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence	14
	Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques	10
	Etudes et recherche en santé	6
	Intégration des savoirs de l'IADE	10
	Mémoire professionnel	6

	SEMAINES DE STAGE	ECTS
ENSEIGNEMENTS CLINIQUE 60 ECTS	Semestre 1 : 14	14
	Semestre 2 : 14	16
	Semestre 3 : 14	14
	Semestre 4 : 16	16

Tableau 1 : Répartition des 120 crédits européens

4. L’offre de formation continue

L’école d’IADE du CHU de Tours échange régulièrement avec les professionnels de terrain afin de réfléchir ensemble à ce qui pourrait être mis en place pour répondre aux besoins effectifs de formation des personnels infirmiers de bloc opératoire, et ce notamment dans le cadre des actions de formation continue prévues au titre du développement professionnel continu des professionnels paramédicaux (Légifrance, 2011).

L’école d’IADE du CHU de Tours a le projet de développer l’offre de formation continue avec le recrutement en fin d’année 2022 d’un infirmier formateur dédié à cette activité.

Depuis 2023, cinq formations sont proposées dont trois mobilisant la simulation procédurale et la simulation haute fidélité.

1. L’IADE et l’intubation difficile
2. L’IADE et les abords veineux difficiles
3. L’IADE et la prise en charge des situations critiques
4. La préparation au concours d’entrée à l’École d’infirmier(e) anesthésiste
5. L’IADE et le tutorat des étudiants IADE au bloc opératoire. Pour répondre aux besoins des établissements, cette formation sera également proposée en intra.

5. L'évaluation du projet de formation

Selon Thierry Ardouin, Professeur à l'université de Rouen et expert en formation professionnelle : « Évaluer c'est mesurer, c'est-à-dire faire état de quelque chose, de manière quantitative en utilisant des outils de mesure à notre disposition. L'évaluation aboutit alors à des résultats existants en tant que tel » (Ardouin, 2017)[8].

S'engager dans une démarche d'évaluation est une nécessité à toutes les étapes d'un projet de formation. Celle-ci permet de mesurer et de réajuster les écarts entre ce qui est pratiqué et ce qui est attendu, d'apporter une réponse adaptée aux différents bénéficiaires de la formation et de s'inscrire dans une approche qualité.

L'évaluation continue en cours de formation permet de réguler le contenu dispensé notamment le suivi quantitatif et qualitatif des résultats des évaluations. En fin de formation, l'évaluation finale du contenu dispensé montre les résultats attendus et ceux qui sont atteints. Trois indicateurs de résultats sont particulièrement suivis :

- Le taux de réussite au DE d'infirmier anesthésiste
- Le taux de satisfaction des étudiants concernant la formation dans son ensemble
- Le taux de rupture du parcours de formation.

Le résultat de ces différentes évaluations permet à l'équipe de formateurs, de réajuster les activités du processus de formation et d'apporter une meilleure réponse aux besoins des étudiants. A cet effet, des temps de coordination hebdomadaires sont institués au sein de l'équipe pédagogique de l'école.

Les actions de formation continue sont évaluées par un questionnaire de satisfaction permettant de recueillir les avis des bénéficiaires ainsi que les nouvelles thématiques répondant à leurs besoins de formation. Ces évaluations permettent le réajustement, la réactualisation voire la remise en cause, des sessions de formation continue, et l'évolution du programme des actions de l'année suivante.

L'école d'IADE du CHRU de Tours est intégrée dans la démarche d'amélioration continue engagée par les écoles du CHRU de Tours depuis 2019.

En décembre 2021, à l'issu de l'audit initial, les Écoles du CHRU de Tours ont obtenu la certification Qualiopi. L'audit de surveillance est prévu début octobre 2023.

[8] Ardouin, T. (2017). *Ingénierie de formation: Intégrez les nouveaux modes de formation dans votre pédagogie*. (5ème édition). Dunod.

Principaux textes réglementaires relatifs à la formation et à la profession d'IADE

Décret n° 2017-316 du 10 mars 2017 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence des infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat

Arrête du 17 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier anesthésiste

Décret n 2014-1511 du 15 décembre 2014 relatif aux diplômes de santé conférant le grade Master. En référence à l'article 3 de cet arrêté et dans le cadre de l'intégration de la formation IADE dans le schéma Licence, master, Doctorat, une convention avec l'Université de Tours, la Région Centre, l'ARS Centre et le CHU de TOURS est signée depuis le 10 Juillet 2013. Cette convention détermine les modalités de participation de l'université de Tours à la formation IADE.

Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste fixe les conditions de la sélection ainsi que l'organisation de la formation

Codification du décret du 11 février 2002 dans le Code de Santé Publique : articles R. 4311-1 à R. 4311-15-1 *(*actes professionnels*)*.

Codification du décret du 16 février 1993 dans le Code de Santé Publique : articles R. 4312-1 à R. 4312-32 (règles professionnelles).

Codification du décret du 5 décembre 1994 dans le Code de Santé Publique: articles D. 6124-91 à D. 6124-103 (conditions techniques de fonctionnement pour l'anesthésie)

Annexe 1 : Les déroulés prévisionnels de formation

1ère année 2023-2025
2ème année 2022-2024

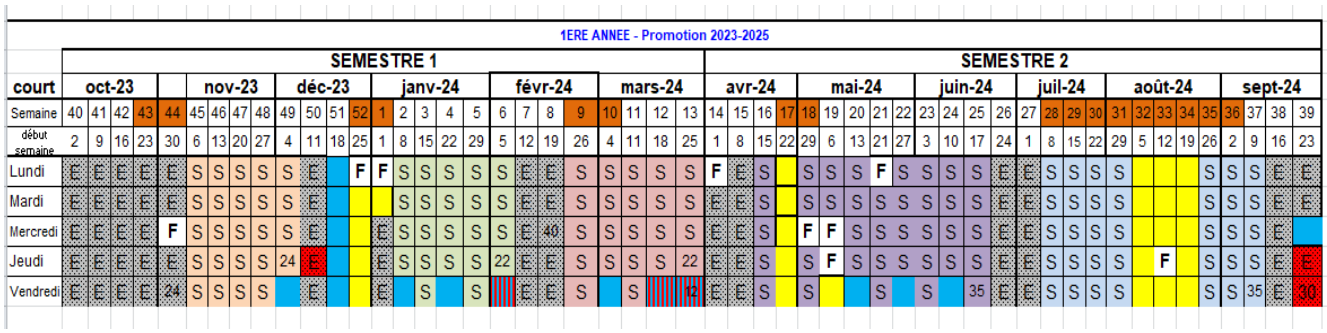

1ERE ANNEE - Promotion 2023-2025

court	SEMESTRE 1																									SEMESTRE 2																								
	oct-23					nov-23					déc-23				janv-24					févr-24				mars-24					avr-24				mai-24					juin-24				juil-24				août-24					sept-24			
Semaine	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
début semaine	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	21	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23
Lundi	E	E	E	E	E	S	S	S	S	S	E		F	F	S	S	S	S	S	E	E	S	S	S	S	S	F	E	S		S	S	S	F	S	S	S	S	E	E	S	S	S	S				S	S	S	E	E
Mardi	E	E	E	E	E	S	S	S	S	S	E				S	S	S	S	S	E	E	S	S	S	S	S	E	E	S		S	S	S	S	S	S	S	S	E	E	S	S	S	S				S	S	S	E	E
Mercredi	E	E	E	E	F	S	S	S	S	S	E			E	S	S	S	S	S	E	40	S	S	S	S	S	E	E	S		F	F	S	S	S	S	S	S	E	E	S	S	S	S				S	S	S	E	
Jeudi	E	E	E	E	E	S	S	S	S	24	E			E	S	S	S	S	22	E	E	S	S	S	S	22	E	E	S		S	F	S	S	S	S	S	S	E	E	S	S	S	S		F		S	S	S	E	E
Vendredi	E	E	E	E	24	S	S	S	S		E			E	S		S			E	E	S		S		42	E	E	S		S			S		S		35	E	E	S	S	S	S				S	S	35	E	40

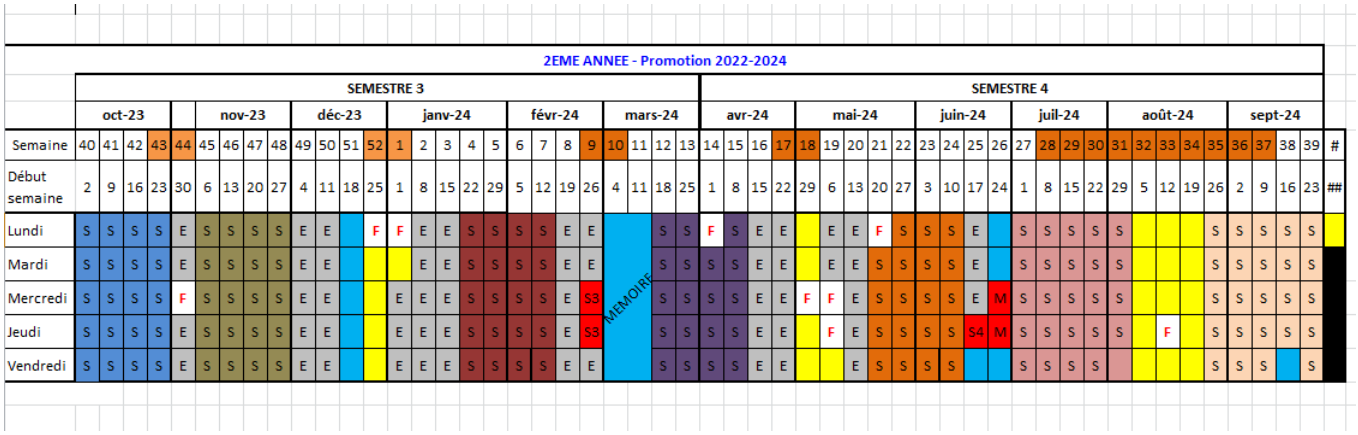

2EME ANNEE - Promotion 2022-2024

	SEMESTRE 3																									SEMESTRE 4																									
	oct-23					nov-23				déc-23				janv-24					févr-24				mars-24				avr-24				mai-24					juin-24				juil-24				août-24					sept-24				
Semaine	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	#
Début semaine	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23	##
Lundi	S	S	S	S	E	S	S	S	S	E	E		F	F	E	E	S	S	S	S	E	E	MEMOIRE		S	S	F	S	E	E		E	E	F	S	S	S	E		S	S	S	S	S				S	S	S	S	S	
Mardi	S	S	S	S	E	S	S	S	S	E	E				E	E	S	S	S	S	E	E			S	S	S	S	E	E		E	E	S	S	S	S	E		S	S	S	S	S				S	S	S	S	S	
Mercredi	S	S	S	S	F	S	S	S	S	E	E			E	E	E	S	S	S	S	E	S3			S	S	S	S	E	E	F	F	E	S	S	S	S	E	M	S	S	S	S	S				S	S	S	S	S	
Jeudi	S	S	S	S	E	S	S	S	S	E	E			E	E	E	S	S	S	S	E	S3			S	S	S	S	E	E		F	E	S	S	S	S	S4	M	S	S	S	S	S		F		S	S	S	S	S	
Vendredi	S	S	S	S	E	S	S	S	S	E	E			E	E	E	S	S	S	S	E	E			S	S	S	S	E	E			E	S	S	S	S			S	S	S	S				S	S	S		S	

S Stage
E Enseignement
F férié

Annexe 2 : Les 9 engagements pour la qualité de vie des stagiaires paramédicaux

LES 9 ENGAGEMENTS POUR LA QUALITÉ DE VIE DES STAGIAIRES PARAMÉDICAUX

La présente charte s'applique à toute personne en formation clinique, que cette formation soit initiale ou continue, dès lors que cette personne exerce dans l'établissement ou la structure pendant un stage et quelle qu'en soit la durée. La charte intégrale est disponible sur les sites de la FHF et de la FNESI.

1 L'ACCUEIL DU STAGIAIRE

- Un livret d'accueil est adressé au stagiaire en amont de son arrivée sur le lieu de stage.
- Un temps d'accueil dédié est prévu par la structure de stage.

2 L'INTÉGRATION DU STAGIAIRE

- L'intégration commence par l'appréhension de l'organisation, elle s'organise au niveau institutionnel et au niveau de la proximité par le maitre de stage ou le tuteur.

3 LES CONDITIONS DE TRAVAIL, DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ POUR LE STAGIAIRE

- Pour chaque stagiaire, le lieu de stage s'engage à fournir :
  - Un **espace décent** pour se changer et d'un espace individuel et sécurisé pour entreposer ses effets personnels.
  - Des **conditions de restauration** nécessaires à une réelle pause journalière.
  - Des moyens lui permettant d'**accéder** au lieu de stage.
  - Un **accès individuel aux logiciels** utilisés par les équipes de soins, afin notamment de faciliter la traçabilité des soins réalisés dans le respect des procédures informatiques et règles relatives au dossier de soins informatisé.
  - Un **espace de travail** adapté permettant l'accès aux documents nécessaires à la prise en charge des usagers.
  - Lorsque cela est possible, un **accès au parking** de l'établissement dans les mêmes conditions que les professionnels.
  - Un **dispositif de protection du travailleur isolé** s'il est prévu que chaque professionnel en porte un.

4 LA FORMATION REÇUE PENDANT LE STAGE

- Le stagiaire doit avoir la possibilité de recourir à un encadrant de sa spécialité le cas échéant, désigné au préalable pendant la totalité du stage.
- Au plus tard le 1er jour du stage, les objectifs d'apprentissage formulés par le stagiaire et son institut de formation sont présentés à la structure d'accueil.
- L'encadrant organise le stage afin de répondre aux objectifs d'apprentissage et de compétences attendues.

5 LA GESTION DU TEMPS DE STAGE

- L'encadrant et le stagiaire s'accordent sur le parcours du stage, en début de stage.
- Au cours du stage, l'encadrant veille à consacrer du temps dédié au stagiaire pour répondre à toutes questions ou besoins d'approfondir un point.

6 L'IMPLICATION DU STAGIAIRE

- L'établissement met en œuvre une organisation qui permet l'implication des stagiaires dans leurs temps d'apprentissage.
- Le stagiaire assume sa place d'acteur dans sa formation sur le lieu de stage.

7 LES CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION

- Un temps dédié est identifié, au début du stage, pour les évaluations de mi et fin de stage.
- Le stagiaire doit être présent lors de son évaluation, il doit pouvoir s'exprimer.
- La structure de stage fait également l'objet d'une évaluation de satisfaction par le stagiaire.

8 LA PARTICIPATION À LA VIE INSTITUTIONNELLE

- Le stagiaire a accès, s'il le souhaite, aux ordres du jour et PV des instances représentatives du personnel et assiste aux réunions pluridisciplinaires de la structure de stage.

9 L'APPLICATION DE LA CHARTE

- La présente charte est largement diffusée par tous les moyens à tous les lieux de formation et tous les lieux de stage.
- Elle est une référence de la qualité du stage.

44545 - QUALITE DE VIE STAGIAIRES (charte)-MODIFS-V1.indd 1 28/03/2018 10:40